

Fiche de données de sécurité

page: 1/9

BASF AGRO France Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 23.06.2008

Version: 2.0

Produit: **TERMIDOR® SC**

350 51 I

(30272702/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 23.06.2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société

TERMIDOR® SC

Utilisation: produit phytosanitaire, insecticide

Société:

BASF Agro SAS

21, chemin de la Sauvegarde

69134 ECULLY cedex

FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

Téléfax numéro: +33 1 4964-5380

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, insecticide, suspension concentrée (SC)

Composants dangereux

Fipronil

Teneur (W/W): 9 %
Numéro CAS: 120068-37-3
Numéro-CE: 424-610-5
Symbole(s) de danger: T, N
Phrase(s)-R: 23/24/25, 48/25, 50/53

Condensat de formaldéhyde et d'alkylnaphtalènesulfonate de sodium

Teneur (W/W): 2 %
Symbole(s) de danger: Xi
Phrase(s)-R: 36/38

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Indications générales:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaises : Consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Indications pour le médecin:

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, brouillard aqueux, dioxyde de carbone, mousse, extincteur à poudre

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Oter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Stockage

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour durée prolongée.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Couleur:	beige
Odeur:	caractéristique

Valeur du pH: 7,2
(1 %(m))
(sous forme de suspension)

Point d'éclair: > 97,4 °C

Densité: 1,06 g/cm³
(20 °C)

Densité apparente:
ne s'applique pas

Solubilité dans l'eau: dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):
non applicable

Données relatives à : Fipronil

*Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): 4,0
(20 °C)*

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 rat (par voie orale): < 1.183 mg/kg

DL50 rat (par voie orale): 2.369 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): > 1,7 mg/l 4 h

Concentration technique maximale possible pour les tests. Aucune mortalité n'a été constatée. Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Irritation

Irritation primaire cutanée lapin: légèrement irritant

Irritations primaires des muqueuses lapin: non irritant

Sensibilisation

test de Buehler modifié cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (72 h) 3,89 mg/l, Brachydanio rerio

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,2 mg/l, Daphnia magna

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 4,4 mg/l (biomasse), Pseudokirchneriella subcapitata

Persistance et dégradabilité

Données relatives à : Fipronil

Données sur l'élimination:

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Fipronil

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: 321, Lepomis macrochirus

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de danger:	9
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FIPRONIL 9%)

RID

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de danger:	9
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FIPRONIL 9%)

Transport fluvial intérieur

ADNR

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de danger:	9
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FIPRONIL 9%)

Transport maritime

IMDG

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3082
Étiquette de danger:	9
Polluant marin:	OUI
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FIPRONIL 9%)

Sea transport

IMDG

Hazard class:	9
Packing group:	III
ID number:	UN 3082
Hazard label:	9
Marine pollutant:	YES
Proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains FIPRONIL 9%)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger:	9
-------------------	---

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class:	9
---------------	---

Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
N° d'identification:	UN 3082	ID number:	UN 3082
Étiquette de danger:	9	Hazard label:	9
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FIPRONIL 9%)	Proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains FIPRONIL 9%)

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directives UE:

Symbole(s) de danger

Xn	Nocif.
N	Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s)-R

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Fipronil

Autres prescriptions

Stockage - Rubrique(s) des ICPE (France): 1172, 1155

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France): 9

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

16. Autres informations

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement.
Xi	Irritant.
23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
48/25	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.